

## Portrait de conseiller : Vincent MOISSELIN



PORTRAIT DE MEMBRE

PUBLIÉE LE 22/11/2021

*Qui sont les conseillères et conseillers du CESE ? Chaque semaine, retrouvez le portrait d'une ou un membre du CESE : parcours, engagement dans la société civile organisée et ambitions pour leur mandat au sein de la troisième assemblée de la République... Focus sur celles et ceux qui forment la société agissante.*

Après avoir pratiqué le théâtre amateur pendant 25 ans, [Vincent Moisselin](#) assiste toujours à plus de 200 spectacles chaque année, sans parler du cinéma ou encore de la littérature. La culture est au cœur de son quotidien, en particulier le domaine du spectacle vivant. Après une longue expérience au sein d'institutions publiques, il est désormais directeur du [Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles](#) (le Syndeac, qui regroupe 450 entreprises, toutes de service public). Il est également vice-président de la [Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma](#) (la Fesac), dont les membres l'ont désigné pour siéger au CESE.

### La culture, facteur d'émancipation personnelle et collective

C'est une passion ancienne et qui remonte à l'enfance qui conduit Vincent Moisselin à se spécialiser dans le domaine des politiques publiques culturelles.

*« Ce qui a été très déterminant, c'est la rencontre avec le théâtre. A neuf ans, j'ai démarré une activité de pratique artistique en amateur, dans un centre social de quartier. Je pense que c'est la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui ! Cela a forgé mon parcours : j'ai su assez vite que je ne serai pas un artiste professionnel, mais j'ai toujours dit que dans mon métier, je travaillerais avec des artistes ou pour des artistes. »*

Cette expérience de « *rencontre avec l'art* » qu'il a lui-même connue, c'est parce qu'il la souhaite à toutes et tous qu'il concentre ses efforts à démocratiser l'accès à la culture : « *la culture produit des effets bouleversants dans la vie intime et collective des individus et leur permet d'aller vers une très grande autonomie* ». Cet objectif le guidera tout au long de son parcours, dans lequel se retrouvent ses deux passions, « *la passion artistique et la passion politique* », amenées à très vite se rencontrer.

## **Un cheminement à la croisée de la culture et du politique**

Son parcours politique démarre dans les années 1990. Après être passé par l'Assemblée nationale et le Sénat, il rejoint le Ministre délégué à la Ville, Claude Bartolone, en tant que chef de cabinet, conseiller technique dédié à la culture. Il en retire en particulier trois réussites : la mise en place de convergences entre le ministère de la ville et celui de la culture ; le lancement d'un label des villes internet, favorisant l'accès de toutes et tous à la pratique numérique ; ou encore le soutien au premier réseau de cinémas à mettre en place une carte illimitée, « *outil très fort de démocratisation de l'accès à la culture* ».

Il devient par la suite directeur de service dans des conseils généraux, d'abord de l'Oise puis de la Seine-Saint-Denis. Là, il se concentre tout particulièrement sur les politiques d'éducation artistique, « *très innovantes, il y a presque 20 ans* ». Il porte notamment des partenariats avec des académies locales afin de financer les actions d'éducation artistique pour les collégiens.

*« Les collectivités départementales sont des endroits que j'ai beaucoup aimé, parce que ce sont des territoires à échelle humaine, où on peut connaître tous les opérateurs. J'étais tout le temps dehors : tous les jours et tous les soirs ! »*

Armé de cette expérience dans le service public, ce n'est donc pas en néophyte qu'il arrive au CESE pour son premier mandat. A l'époque où il travaillait au Sénat et à l'Assemblée, il explique d'ailleurs avoir toujours « *consulté les avis du CESE pour les parlementaires avec lesquels [il] travaillait, et y avoir trouvé de la matière* ».

## **Le CESE, institution la plus à même de porter les sujets prospectifs**

Vincent Moisselin voit dans le CESE l'institution de la prospective, la mieux placée pour anticiper des sujets futurs. Et ce ne sont pas les idées de sujets qui manquent ! En priorité, il évoque bien sûr la question de la démocratisation de l'accès à la culture.

*« Dans le champ du service public, qui est le mien, ce qui nous obsède, ce sont les inégalités d'accès à la culture et donc la possibilité de faire en sorte que l'offre culturelle puisse bénéficier à tout le monde. C'est un défi encore plus important après la crise du Covid : il y a un gros travail de reconstruction à faire. Je souhaite profiter des rencontres avec d'autres conseillers provenant d'autres secteurs, pour construire des réflexions nouvelles. »*

Parmi les sujets sur lesquels il souhaiterait que le CESE entame une réflexion, la problématique du numérique est au premier plan ; elle unit d'ailleurs tous les adhérents de la Fesac qu'il entend représenter. Par exemple, avec l'utilisation des téléphones portables qui font sortir les radios du réseau hertzien, les mécanismes de régulation pourraient être remis en cause, « *c'est-à-dire la garantie de diversité politique sur nos grands médias, ou encore les quotas de chanson française* ».

De même, la montée en puissance des plateformes de vidéos à la demande et du streaming pose la question de la rémunération des artistes et de tout un modèle de production et de diffusion. Tous les opérateurs culturels, quels qu'ils soient, sont confrontés à ces nouveaux usages sans encore en mesurer tous les effets. Ou encore la transition écologique, pour laquelle le secteur de la culture n'a pas encore répondu à toutes les questions, comme celle des « *décors et leurs modalités de transport* », par exemple. Garantir la circulation des œuvres et des artistes dans un contexte de transition écologique sera un grand enjeu des années à venir. Enfin, dernier défi sur lequel il verrait bien le CESE réfléchir : la question de l'éducation artistique et culturelle.

*« Il y a là un défi qui n'est pas traité par les Gouvernements. L'affirmation de l'ambition politique n'est pas accompagnée des moyens en ingénierie ni des conditions juridiques de recrutement des artistes. Peut-être qu'un travail décalé par le CESE pourrait faire émerger des solutions aujourd'hui bloquées, notamment parce qu'on rajouterait des acteurs différents autour de la table ! ».*

Au travers de ces multiples enjeux, la volonté de Vincent Moisselin au CESE pour son mandat est claire : faire bénéficier les politiques publiques de la diversité des points de vue représentés au CESE, et porter les avis sur des grands sujets qui arrivent.

---

*Crédits photo : Katrin Baumann*